Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 19 JUIN 2009

L'an deux mil neuf, le dix neuf juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **11 juin 2009** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – M. SERMANDE Jean Pierre Mme RIVIERE Suzette – Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel – Mme BETON Fernande.

Procuration : Mme JULLIEN Marie Josée***** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - Mme BARET Liliane***** a donné mandat à M. MONDON René.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- **Mme JULLIEN Marie Josée et Mme BARET Liliane sont arrivées au moment de la discussion de la 5ème affaire.**

& &
&

AFFAIRE N° 5 / Adoption des Comptes Administratifs du Maire pour l'exercice 2008

- **Compte principal**
- **Compte annexe de l'eau potable**
- **Compte annexe de l'assainissement collectif**
- **Compte annexe de la régie funéraire**
- **Compte annexe de l'assainissement non collectif (SPANC)**

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à élire un président de séance pour le débat sur les comptes administratifs.

Mairie des Avirons

Monsieur MONDON René est, à l'unanimité, élu pour présider la séance.

Madame JULLIEN Marie Josée et Madame BARET Liliane arrivent à ce moment et prennent place à la table du conseil.

Les Comptes Administratifs de l'année 2008 se présentent comme suit :

I – COMPTE PRINCIPAL DE LA VILLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	11 506 591.42	9 487 152.52	
Recettes	11 506 591.42	11 997 806.23	
Résultat de clôture		+ 2 510 653.66	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	11 031 396.00	5 476 629.84	4 887 859.00
Recettes	11 031 396.00	6 008 883.18	2 564 215.00
Résultat de clôture		+ 532 253.34	- 2 323 644.00
Résultat global		+ 3 042 907.00	- 2 323 644.00

Résultat net : + 719 263.00 €

Mairie des Avirons

II – COMPTE ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	785 453.22	253 538.71	
Recettes	785 453.22	785 450.47	
Résultat de clôture		+ 531 911.76	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	1 850 783.37	1 147 567.15	213 302.00
Recettes	1 850 783.37	928 588.32	404 612.00
Résultat de clôture		- 218 978.83	+ 191 310.00
Résultat global		+ 312 932.93	+ 191 310

Résultat net de : + 504 242.93 €

Mairie des Avirons

…/…

III – COMPTE ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	165 273.07	156 649.47	
Recettes	165 273.07	163 810.98	
Résultat de clôture		+ 7 161.51	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	1 446 104.98	486 461.32	668 523.00
Recettes	1 446 104.98	721 301.30	723 345.00
Résultat de clôture		+ 234 839.98	+ 54 822.00
Résultat global		+ 242 001.49	+ 54 822.00

Résultat net de : + 296 823.49 €

Mairie des Avirons

…/…

IV – COMPTE ANNEXE DE LA RÉGIE FUNÉRAIRE

Section unique de fonctionnement :

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	3 576.20	2 838.29	
Recettes	3 576.20	3 256.20	

Résultat de : + 417.91 €

Mairie des Avirons

IV – COMPTE ANNEXE DU SPANC

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	43 000.00	20 605.75	
Recettes	43 000.00	42 640.00	
Résultat de clôture		+ 22 034.25	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	19 300.00	14 476.34	
Recettes	19 300.00		
Résultat de clôture		- 14 476.34	
Résultat global		+ 7 557.91	

Résultat net de : + 7 557.91 €

Mairie des Avirons

Après présentations, explications et discussions sur les comptes,

Le conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur MONDON René**, président de séance, après examen des comptes, délibère et, à la majorité absolue **(1 abstention : M. Jacki GRONDIN) :**

▪ Adopte les comptes administratifs du Maire pour l'exercice 2008 –compte principal et comptes annexes de l'eau, de l'assainissement, du service funéraire et du SPANC- tels que résumés en annexe

▪ Constate pour l'ensemble des comptes les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

▪ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

Compte principal :

Section de fonctionnement :	- Recettes :	Néant
	- Dépenses :	Néant
Section d'investissement :	- Recettes :	2 564 215.00
	- Dépenses :	4 887 859.00

Compte annexe de l'eau :

Section de fonctionnement :	- Recettes :	Néant
	- Dépenses :	Néant
Section d'investissement :	- Recettes :	404 612.00
	- Dépenses :	213 302.00

Compte annexe de l'assainissement collectif :

Section de fonctionnement :	- Recettes :	Néant
	- Dépenses :	Néant
Section d'investissement :	- Recettes :	723 345.00
	- Dépenses :	668 523.00

Compte annexe du service funéraire :

Section unique de fonctionnement : Néant

…/…

Mairie de Avirons

Compte annexe du SPANC :

Section de fonctionnement : - Recettes : Néant
- Dépenses : Néant

Section d'investissement : - Recettes : Néant
- Dépenses : Néant

Le conseil municipal arrête les résultats définitifs des comptes tels qu'annexés et déclare toutes les opérations de l'exercice 2008 définitivement closes.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons